

Communiqué de presse 68/2025

## **PROLONGATION DU DÉLAI DE RÉCEPTION DES OBSERVATIONS PORTÉES A LA DEMANDE D'AVIS CONSULTATIF FORMULÉE PAR LA RÉPUBLIQUE DU GUATEMALA**

*San José, Costa Rica, le 19 septembre 2025.* Le 6 décembre 2024, la République du Guatemala a soumis au Greffe de la Cour Interaméricaine des droits de l'homme, une demande d'avis consultatif portant sur la démocratie et sa protection au sein du Système interaméricain des droits de l'homme, selon l'article 64.1 de la Convention américaine relative aux droits de l'homme. Vous pouvez consulter le texte de la demande sur le lien suivant:

<https://jurisprudencia.corteidh.or.cr/fr/vid/1074848299>

Conformément aux dispositions de l'article 73.3 du Règlement de la Cour Interaméricaine, toutes les personnes intéressées sont invitées à présenter par écrit leur avis concernant les éléments de la consultation, selon leur expérience, leur intérêt ou leur domaine d'activité. À cet effet, la Présidente de la Cour a décidé de prolonger le délai de présentation des observations écrites jusqu'au 17 novembre 2025.

Les documents envoyés devront indiquer le nom et les coordonnées des personnes ou entités signataires. Si le document provient d'une organisation, il devra être signé par son représentant légal. Il faudra inclure également les justificatifs de la représentation et de l'existence juridique de l'organisation. Et il sera nécessaire d'indiquer l'adresse physique et électronique, ainsi que les numéros de téléphone auxquels le Tribunal pourra adresser ses communications et notifications.

L'écrit contenant les observations pourra être adressé au courriel suivant : [tramite@corteidh.or.cr](mailto:tramite@corteidh.or.cr), ou directement à la Cour Interaméricaine des droits de l'homme: Avenida 10, Calles 47 et 49 Los Yoses, San Pedro, San José, Costa Rica.

---

Ce communiqué a été rédigé par le Secrétariat de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme, pourtant ceci devient responsabilité exclusive de celle-ci. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page de la Cour Interaméricaine [www.corteidh.or.cr](http://www.corteidh.or.cr) ou bien envoyez un e-mail adressé à Pablo Saavedra Alessandri, Secrétaire à [corteidh@corteidh.or.cr](mailto:corteidh@corteidh.or.cr). Pour le bureau de presse contacter Danniél Alejandro Pinilla à [prensa@corteidh.or.cr](mailto:prensa@corteidh.or.cr)

Vous pouvez vous inscrire aux services d'information de la Cour ici. Pour ne plus recevoir d'informations de la Cour interaméricaine, envoyez un e-mail à [prensa@corteidh.or.cr](mailto:prensa@corteidh.or.cr).

Vous pouvez également suivre les activités de la Cour sur Facebook, X (@CorteIDH pour le compte espagnol et IACourtHR pour le compte anglais), Instagram, Flickr, Vimeo, YouTube, LinkedIn et SoundCloud.